

P&B décidé à sortir son spray nasal

Faute de volontaires, la PME relance une étude clinique pour prouver son efficacité contre le Covid-19

Décidément, Laurent Dodel, le PDG du groupe de cosmétique Pharma and beauty, notamment basé à Saint-Chamas mais aussi à Signes, a de la suite dans les idées. Alors que son spray nasal anti-covid avait été retoqué par l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) il y a un an, l'entrepreneur lançait avec cette fois-ci l'aval de l'autorité, en janvier dernier, une étude clinique très pointue destinée à prouver son efficacité en vue d'une mise sur le marché (*La Provence* du 7 janvier).

Mais il faut 80 patients atteints du virus et volontaires pour se prêter à l'expérience, grâce au partenariat de l'entreprise avec un laboratoire de biologie du pays salonnais. Or seulement 6 ont répondu à l'appel. "C'est très difficile d'approcher les personnes non vaccinées dans les files d'attente", explique le chef d'entreprise qui a multi-

plié les communications pour diffuser le plus largement possible son appel à candidatures. Car le protocole, construit avec l'aide de la société spécialisée Médiaxe, et validé par un comité scientifique, prévoyait en effet le recours à des personnes non vaccinées, l'objectif étant de constater -ou pas- une baisse de la charge virale conséquente à 4 jours (de l'ordre de 100 fois moins) chez 70% des patients utilisateurs du spray actif. "J'ai failli abandonner il y a trois semaines", confie même cet entrepreneur pourtant combatif, qui s'est forgé en quelques années par croissance externe un groupe dont le chiffre d'affaires atteint aujourd'hui 120 M€ . "Mais nous nous sommes rendu compte que des personnes atteintes du Covid mais vaccinées appelaient pour participer à l'étude", explique Laurent Dodel qui a donc décidé de lancer une nouvelle étude cette fois-ci sur des patients présentant tou-



Le spray qui contient de l'eau ionisée, serait fabriqué dans l'usine de Montelimar du groupe.

/ PHOTO SERGE GUÉROULT

jours un fort taux de charge virale (Ct inférieur à 23), mais pouvant être vaccinés. "On sait aujourd'hui que les vaccinés et les non vaccinés ont des charges virales équivalentes qui diminuent de la même manière" ajoute le PDG qui vient de rece-

voir l'aval du Comité de protection des personnes. Toutefois P & B, contrairement à ses attentes, ne devrait pas pouvoir se passer d'une nouvelle validation auprès de l'ANSM. Interrogée, l'autorité nous indique en effet que "Les patients vaccinés

sont exclus de l'investigation clinique (IC) objet de la recevabilité. Si le fabricant souhaite les inclure, il devrait faire une demande de modification de protocole."

Le parcours du combattant devrait donc être encore long, d'autant que la PME dépose également une demande d'autorisation de test clinique, en parallèle, pour vérifier l'efficacité du spray concernant les allergies. Mais pas question de jeter

l'éponge. Dans ce méandre administratif, P & B vient de recevoir le soutien de l'hôpital Saint-Joseph à Marseille, qui accepte de l'aider dans sa quête de candidats. L'établissement permet que les patients venus réaliser un test dans son centre de dépistage soient questionnés, pour, s'ils sont volontaires et répondent aux critères de l'étude, être mis en relation avec le laboratoire partenaire de P & B. À suivre donc.

Marie-Cécile BÉRENGER